

Rentrée 2026 dans l'académie : 99 postes supprimés dans le 2nd degré !

Edito

Grand frais dans l'Éducation Nationale



Début janvier, un avis de grand frais a touché le Nord et l'Ouest de la France, notamment notre région, rendant la situation très difficile pour les personnels et les élèves, non seulement en raison de la suppression des transports scolaires et de la plupart des transports urbains mais aussi à cause de l'état du chauffage dans de nombreux établissements de l'académie... Et rares sont les supérieur-es à avoir pris leurs responsabilités en demandant à leurs personnels de ne pas se mettre en danger et de rester chez eux ...

Il est pourtant là le ministre, le ministre Édouard Geffray !

La politique du ministère de l'EN, c'est comme la gamme des fêtes d'une marque connue achetée quelques jours avant le réveillon... On se demande ce que ça vaut, on a envie de goûter, mais est-ce vraiment une bonne idée ? Car y toucher maintenant serait terrible mais il serait encore plus terrible de ne pas y toucher !

Alors, certain-es d'entre vous s'interrogent et se demandent : ce ministre est-il une bonne personne ? Une amorce de réponse : c'est l'ancien DGESCO de J-M. Blanquer...

Et comme on a utilisé de mauvais ingrédients en 2025, E. Geffray a imaginé toute une gamme de décorations pour permettre de dissimuler sa mauvaise cuisine... notamment autour du portable des lycéens...

- En l'absence de loi budgétaire, alors que le point d'indice est gelé depuis 2023 et la GIPA supprimée depuis 2024... **revaloriser les personnels ? J'peux pas, j'ai Geffray !**

- **Redonner de l'attractivité à nos métiers ? J'peux pas, j'ai Geffray !**

- **Recruter en nombre des AESH et leur donner un statut de fonctionnaire ? J'peux pas, j'ai Geffray !**

- **Réviser la carte de l'Éducation prioritaire ? J'peux pas, j'ai Geffray !**

- **Mettre fin à Parcoursup**, alors même que l'ancienne ministre F. Vidal ose maintenant reconnaître des dysfonctionnements, notamment l'explosion du privé supérieur qui se goinfre de ce secteur lucratif ? **J'peux pas, j'ai Geffray !**

Ce qu'on sait déjà c'est que, quelle que soit la recette, avec le nouveau déstockage de milliers de postes d'enseignant-es en 2026, avec Geffray, on n'est pas vraiment parti-es pour se régaler !

On peut parier qu'à la rentrée prochaine, on sera encore à chercher des non-titulaires bien vert-es au marché du coin... mais c'est comme les endroits à champignons, ça commence à se faire rare ! Alors, pour l'Éducation, aux élèves, aux familles et aux collègues, peut-être dira-t-on encore : **J'peux pas, j'ai Geffray !**



Sommaire

Éditorial	1
PSC et Prévoyance	2
Actualité	3
Courants de pensée	4

La Protection Sociale complémentaire (PSC) se met progressivement en place. Dans notre académie, la majorité des personnels (exception faite des enseignant·es non-titulaires, des AESH et des AED) ont reçu un mail de la MGEN pour réaliser leur parcours d'affiliation.

Contrairement aux allégations de certaines organisations syndicales, en recherche d'un peu de visibilité en salle des personnels, la FSU n'a jamais été favorable à cette réforme et a même été une des rares organisations

(avec l'UNSA et la CGT) à exprimer son opposition dès l'origine ! Non, la PSC ne correspond ni à nos attentes ni à nos revendications ! **Le SNES, comme l'ensemble de la FSU, porte le mandat du « 100 % Sécu »** et dénonce la séparation actuelle des remboursements des prestations de santé entre la Sécurité Sociale et des complémentaires. Nous voulons une Sécurité Sociale, financée par les cotisations salariales et patronales, qui rembourse la totalité des soins selon le principe « on cotise selon ses moyens, on reçoit selon ses besoins ».

Le SNES-FSU dénonce aussi, dans la mise en place de la PSC, le découplage imposé entre le volet « Complémentaire » et le volet « Prévoyance » de cette couverture sociale, une couverture globale de ces deux types de risques étant un élément fort de protection des agent·es au moindre coût.

Communiqué

PSC : une réforme imposée contre les solidarités

#ProtectionSocialeComplémentaire



Cette opposition radicale n'interdit pas le réalisme. Là où certaines organisations syndicales ont choisi de se contenter de hurler « 100 % Sécu, 100 % Sécu », le SNES-FSU a fait le choix, comme toujours, d'être utile à la profession en expliquant les tenants et aboutissants de la réforme, le fonctionnement du nouveau système, de répondre aux multiples interrogations et inquiétudes des collègues. Et cela en ne taisant jamais son opposition ! **Le SNES-FSU a opté, encore une fois, pour un syndicalisme de terrain, utile et efficace qui n'en rabat pas sur ses revendications.**

L'expérience a montré que c'était là la bonne voie, à en juger par le nombre d'Heures d'Information Syndicale sollicitées, par le succès du stage PSC organisé à Angers le 27 novembre, par la visio proposée le 3 décembre et par le nombre de questions posées, un peu partout à travers l'académie, à nos militant·es : la profession avait besoin d'informations.

Notre vigilance nous a aussi permis d'alerter très vite les collègues lorsque, dans un égarement condamnable, la MGEN a cru pouvoir profiter de l'incertitude ambiante et du flou régnant quant au volet « prévoyance » de la PSC pour pousser en avant ses contrats individuels. Nous le répétons encore une fois ici : sur le volet « Prévoyance », il est urgent d'attendre ! Le contrat collectif « Prévoyance » n'est pas encore connu, et sera probablement proposé aux agent·es au printemps 2026. Encore une fois, redisons-le, nous avons toutes et tous intérêt à **privilégier les contrats collectifs aux contrats individuels**, mus par une logique purement assurantielle.

La mise en place de la PSC, tant pour son volet « Complémentaire Santé » que pour son volet « Prévoyance » est donc loin d'être achevée. Jusqu'au 1er mai 2026 et même au-delà pour la Prévoyance, le SNES-FSU continuera son rôle de conseil, d'éclairage, d'alerte et de vigilance dans ce domaine si sensible de la santé et des accidents de la vie où, depuis trop longtemps, les pouvoirs en place ne cessent de vouloir réduire les droits d'agent·e.s pourtant de plus en plus épuisé·es, malades, usé·es par des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Ici aussi le **SNES-FSU est à la pointe du combat pour améliorer ces conditions de travail car nous savons que c'est en amont du parcours de soin que se joue en grande partie la solidité et la pérennité du système de protection sociale.**

Protection Sociale Complémentaire

Contrat prévoyance

Le SNES-FSU vous informe



Collège : Projet Local d'Évaluation, Charte d'harmonisation des pratiques, c'est NON !

Il y a quelques années, avec l'absolution d'un syndicat réformiste, il avait été tenté d'imposer le Projet Local d'Évaluation en lycée. Depuis la rentrée de septembre, certains chefs tentent d'instrumentaliser le retour à la moyenne des moyennes pour le contrôle continu du DNB afin d'uniformiser les évaluations en collège.

Les arguments chattemites, on les connaît ! *Ce serait pour mieux nous aider*, notamment vis-à-vis de pressions parentales ! Cela prêterait à sourire si cela ne conduisait pas, sous couvert d'harmonisation, à des tentatives de conformité des pratiques ou carrément à des pressions managériales par des fanatiques du pilotage. *C'est pour mieux vous protéger, mes enseignant-es !* Que nenni !

Pendant des décennies, avant la mise en œuvre de l'évaluation basée sur les domaines du socle, il y eut une part de contrôle continu au DNB et même, pendant un temps, sur les deux dernières années du collège ! Et il n'était pas nécessaire de se doter de PLE (qui, en soi, dit bien tout ce qu'il porte de contraire à l'Éducation Nationale en renvoyant au local l'évaluation) ou de « Charte d'harmonisation des pratiques »...

Sommes-nous rendu-es à ce point de défiance qu'au lieu de défendre la liberté pédagogique et le professionnalisme des personnels, on en vient à compter le nombre de notes ! L'évaluation n'a pas besoin d'être galvaudée et doit être portée par ses seuls prescripteur-trices, concepteur-trices de leur métier.

Pour ne pas se mettre la corde au cou, il importe de **ne rien se laisser imposer en termes de pratiques pédagogiques. La présentation de ce type de projets ou de chartes en CA doit être impérativement repoussée. Si besoin, ne pas hésiter à nous contacter.**

Fin des groupes de niveau obligatoires en 6° et 5° : VICTOIRE !

D'après les textes présentés au Conseil Supérieur de l'Éducation le 15 janvier et validés en direct par le ministre, les groupes de niveau deviennent facultatifs. Ils ne sont plus qu'une possibilité parmi d'autres « organisations pédagogiques diversifiées ».

Le SNES-FSU a fait ajouter, par un amendement qu'il est le seul à avoir porté, l'exemple des « groupes à effectifs réduits », annuels et hétérogènes, pour conforter l'autonomie des équipes qui choisissent collectivement des stratégies pour faire réussir l'ensemble de leurs élèves.

A l'heure où les CA délibèrent sur l'utilisation de la DHG, restons vigilant-es pour que les moyens restent constants nonobstant l'abandon des groupes de niveau !



Prime AED/AESH

Par ses décisions du 16 juillet dernier, le Conseil d'État oblige le rectorat à verser aux AESH et AED la prime REP/REP+ de manière rétroactive. C'est une belle victoire après des années de déni et de mépris de la part du ministère.

Mais le rectorat a déjà annoncé que ce versement se ferait dans le cadre de la prescription quadriennale. Autrement dit, il envisage de ne rembourser que les années 2021 et 2022.

Il n'en est pas question ! Les paiements doivent porter sur la période allant de septembre 2015 à décembre 2022.

Le SNES invite les personnels à ne pas se contenter des versements du rectorat et à ne pas hésiter à aller devant le tribunal administratif pour obtenir leur dû.

**Le mépris, ça suffit !
L'État doit payer ce qu'il doit !**

STOP à l'enfumage ! Des moyens !



Dans ses vœux, Macron a parlé de l'École et souhaité lui *donner les moyens [...] de mieux transmettre les savoirs fondamentaux*. **Aucun·e enseignant·e n'a cru que cela se traduirait par des moyens supplémentaires !** De fait, l'urgence a été, pour le ministre, d'annoncer l'interdiction du portable au lycée !

Alors que les USA ont violé le droit international et plongent un peu plus dans le néo-fascisme, que partout la démocratie régresse, **former des citoyen·nes émancipé·es, doté·es d'esprit critique**, rejetant toute forme d'obscurantisme, de discrimination et de violence est plus que jamais vital et nécessite des moyens.

Ce que refuse depuis plus de 8 ans le pouvoir en place et que réclame sans relâche le SNES-FSU, sous l'impulsion d'**Unité&Action** :

- des moyens pour la **revalorisation des personnels** dont la paupérisation croissante est un des grands scandales des dernières années. Il faut mettre fin au gel du point d'indice et revoir nos grilles salariales.
- des moyens pour que les **AESH** deviennent **fonctionnaires** et cessent d'être méprisées par une institution qui se targue de sa politique d'inclusion scolaire mais qui malmène élèves en situation de handicap et personnels.
- des moyens pour **rénovier le bâti scolaire** afin qu'il cesse d'être, selon les saisons, des chambres froides ou des étuves.
- des moyens pour nos élèves les plus défavorisé·es, grâce à une **vraie politique de l'Éducation prioritaire** alors que ce gouvernement veut la démanteler.
- des moyens pour **accompagner les collègues** qui, en fin de carrière, souvent épuisé·es, malades, démotivé·es, illustrent une profession qui va mal, et pour laquelle les dispositifs existants sont insuffisants ou menacés de disparition.

Pour tous ces combats, les collègues peuvent compter sur **Unité&Action**, qui œuvre chaque jour en établissement, pour informer, défendre et garantir nos conditions de travail et la reconnaissance de nos métiers, **pour une École réellement émancipatrice, inclusive et démocratique**.



Dans le rétroviseur de 2025, pour mieux gagner en 2026 !

Il y a 120 ans, la loi disait que "la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte". Aujourd'hui, elle continue de financer l'enseignement privé, malgré les scandales et le manque à gagner pour le public.

Il y a 80 ans, on découvrait les horreurs concentrationnaire et atomique. Aujourd'hui, on veut nous vendre le réarmement et, de la Palestine au Soudan, les massacres n'ont jamais été aussi nombreux. Les femmes votaient alors pour la première fois et en 75, l'IVG était enfin légalisé. Aujourd'hui, ces droits, entr'autres, sont remis en cause partout.

En 1945, la dette était énorme et pourtant, les Jours Heureux imposaient un véritable état-providence. Aujourd'hui, la PSC impose une mutuelle plus chère, loin du 100% sécu de nos mandats et la prétendue menace de l'énorme dette sature les antennes.

C'est dans la même période que le plan Langevin-Wallon préconisait mieux d'enseignement pour tou-te-s les élèves. Aujourd'hui, les groupes de niveau, s'ils ne seront plus obligatoires, ne sont pas, pour autant, supprimés.

En 1995, on faisait reculer le plan Juppé et en 2005, le TCE. Aujourd'hui, si des réformes des retraites bien pires sont passées, si l'Europe ultra-libérale ne s'est jamais aussi bien portée, peut-être pouvons-nous nous souhaiter, non pas seulement une année, mais des décennies de luttes victorieuses pour l'émancipation de toutes et tous, pour une société plus égalitaire et vraiment écologique.

Pour cela, il faudra un **mouvement intersyndical et interprofessionnel d'ampleur**, à préparer, pour nous, dans les établissements dès maintenant : reconnaissance des AESH par un statut et un salaire décent, revalorisation du point d'indice, fin des "réformes" au collège comme au lycée, remise à plat de la carte de l'Éducation prioritaire, fin de l'évaluation permanente des profs comme des élèves...

L'École Émancipée SNES-FSU 44 souhaite une

Bonne année à tou-te-s dans la rue et les grèves !

Composé
sous
Scribus

Ont participé à la rédaction et à l'élaboration de ce numéro de **SNES Pays de Loire** :

Laurent Blancs, Cécile Delianne, Xavier Hill, Julien Martin, Céline Pella,
François Peschard, Jeffrey-Gaylord Remaud et Pierrick Rival.